

Le Bon Coin vient en aide aux TPE et PME

Le Bon Coin, le leader de vente en ligne en France, a créé un dispositif gratuit pour permettre aux TPE (très petites entreprises) et (Petites et moyennes entreprises (PME) d'assurer la continuité de leur activité en temps de confinement, a annoncé la compagnie le 14 avril dernier.

Le dispositif en question consiste en l'ouverture d'une boutique virtuelle gratuite, très simple d'utilisation et sans aucun engagement. L'offre s'adresse aux TPE et PME de moins de 10 salariés, aux artisans, et aux gérants de commerces non essentiels, précise Le Bon Coin dans son communiqué.

lire aussi : [Amazon France plus dynamique que Le Bon Coin sur Facebook](#)

Après inscription, ces entreprises pourront vendre directement en ligne leurs produits ou services et rester en contact avec les clients et prospects, dans le respect des règles sanitaire en vigueur.

« Ce projet est le résultat d'une conjonction de facteurs. Le premier est qu'en tant qu'entreprise engagée nous estimons qu'il est de notre devoir de cultiver la solidarité. Ensuite, nous sommes un site puissant. Nous accueillons 10 millions de visites quotidiennes et c'est une visibilité que nous voulons mettre au service de cette solidarité. Enfin, nous travaillons main dans la main avec ces entreprises toute l'année. Nous portons plusieurs initiatives en faveur des commerces en centre-ville ou en zones rurales. Si nous pouvons contribuer, à notre échelle, au maintien d'une activité commerciale et par-là même à la projection vers l'avenir, ce sera une grande fierté », explique Antoine Jouteau, Directeur général de Le Bon Coin Groupe.

Toutes les informations et modalités pratiques sont détaillées sur le bon coin et sur [Le Boncoingroupe.com](https://www.leboncoin.com)

Le Bon Coin grade son statut du 1er site de vente en ligne

Le Bon Coin est le 1er site de vente entre particuliers en France. Il est, depuis des années, leader sur les marchés de l'automobile, de l'immobilier et même de l'emploi. 28 millions de visiteurs uniques consultent le site chaque mois.